



PROGRAMME / PROGRAM

16^e Congrès de l'Association internationale de méthodologie juridique (AIMJ)
16th Conference of the International Association for Legal Methodology (IALM)

Amphithéâtre Léon Duguit

Faculté de droit et de science politique, Place Pey Berland, 33000 Bordeaux

Jeudi, 23 juin – Thursday, June 23rd

8 h 30 : Accueil et inscription / Reception and Registration

Amphithéâtre Léon Duguit

Faculté de droit et de science politique, Place Pey Berland, 33000 Bordeaux

9 h : MOT DE BIENVENUE / WORD OF WELCOME

- Mathieu Devinat, Professeur, Université de Sherbrooke, Canada
- Nader Hakim, Professeur, Université de Bordeaux, France

9 h 30 – 10 h 30 : LE DROIT ET LES FAITS : PERSPECTIVES DE MÉTHODOLOGIE JURIDIQUE / LAW AND FACTS: LEGAL METHODOLOGY PERSPECTIVES

Amphithéâtre Léon Duguit

The Norms, Facts and Values Method – A Useful Tool and a Perspective on the Relationship Between Law and Fact

- Claes Martinson, Professor, University of Gothenburg, Sweden

Existe-t-il un concept juridique de fait?

- Frédéric Rouvière, Professeur, Aix-Marseille Université, France

10 h 30 – 10 h 45 : Pause café / Coffee break

10 h 45 – 12 h : LES FAITS DANS LE RAISONNEMENT JURIDICTIONNEL : LA QUALIFICATION ET LA TRANSFORMATION DES FAITS / FACTS IN JUDICIAL REASONING: QUALIFICATION AND TRANSFORMATION OF FACTS

Amphithéâtre Léon Duguit

La complémentarité des approches processuelles et matérielles dans la compréhension du raisonnement juridictionnel

- Julie Colemans, Faculté de Droit, Science Politique et Criminologie de l'Université de Liège, Belgique

Un fait fait par des faits. Le procès est-il une histoire comme les autres?

- Alexandre Frambéry-Iacobone, Doctorant, Université de Bordeaux, France et Université McGill, Canada

Maît au Plateau de Kirchberg : peser les faits, dire le droit, et ordonner les choses

- François-Vivien Guiot, Maître de conférences, Université de Pau et des pays de l'Adour, France

12 h -14 h : Déjeuner / Lunch

14 h – 17 h 30 : SÉANCES PARALLÈLES / PARALLEL SESSIONS

14 h – 15 h 40 : LES FAITS APPREHENDÉS PAR LE DROIT / FACTS AS APPREHENDED BY LAW

Salle #1 / Room #1 : Amphithéâtre Léon Duguit

La preuve des faits : coutumes, usages et religions / The proof of facts: customs, usages and religions

La dialectique des faits et du droit à l'épreuve des conflits de normes hétérogènes

- François-Xavier Morisset, Maître de conférences, Université de La Rochelle, France

Fact or law? The status of customary law within the Swedish doctrine of legal sources in a historical perspective

- Adam Croon, Senior lecturer in legal history, Örebro University, Sweden

Les avis d'usages permettent-ils la mutation de faits en Droit?

- Kevin Magnier-Merran, Maître de conférences, Université de Lorraine, France
- Pierre Mousseron, Professeur, Université de Montpellier, France

Salle #2 / Room #2 : Salle de conférence
(Musée d'Aquitaine, 20 cours Pasteur, 33000 Bordeaux)

Les faits dans la mise en œuvre de la norme : preuve, procédure et précédent / Facts in the application of rules: evidence, procedure and precedent

Wikipedia et informations en ligne. L'appréciation des faits à partir de l'Internet

- Paolo Comoglio, Professeur agrégé et chercheur, Université de Gênes, Italie
- Elena Anna Grasso, Chercheuse, Université de Gênes, Italie

Le règne ambivalent des faits en droit probatoire

- Gwendoline Lardeux, Professeur de droit privé, Faculté de droit et de science politique, Université d'Aix-Marseille, directrice du master de droit privé, France

Lost in translation? François Gorphe (1889-1959) et l'appréciation des faits en justice fondée sur la science

- Olivier Leclerc, Directeur de recherche, Centre de théorie et analyse du droit, CNRS-Université Paris Nanterre-École normale supérieure, France

15 h 40 – 16 h : Pause café – Coffee Break

16 h – 17 h 45 : LES FAITS COMME SOURCES DE NORMES EN DROIT / FACTS AS SOURCES OF RULES IN LAW

Salle #1 / Room #1 : Amphithéâtre Léon Duguit

Les faits comme source de normes dans les domaines « personne et famille » / Facts as a source of rules in the Laws of Persons and Family

La tension entre les faits et le droit positif : le cas de la violation du droit à la nationalité des personnes d'ascendance haïtienne en République dominicaine

- Barnabas Dieudonné, Université de Montréal, Canada

De la conception des faits : la maxime infans conceptus ou l'union morganatique des faits et du droit

- Gaële Gidrol-Mistral, Professeure, UQAM, Canada

Le droit à l'enfant par la pratique de la gestation pour autrui en Afrique

- Eulalie Mazigui Ngoue, Enseignante chercheuse, Université de Yaoundé II, Cameroun

Les « faits » à l'épreuve de la notion cadre des tribunaux québécois du « meilleur intérêt de l'enfant »

- Simon Saint-Onge, Doctorant, Université du Québec à Montréal, Canada

Salle #2 / Room #2 : Salle de conférence

Les faits et le droit : perspectives de droit privé / Facts and Law: Private Law Perspectives

Droit et faits dans le régime général des obligations

- Valerio Forti, Professeur, Université de Lorraine, France

L'influence des faits sur le droit : l'exemple du droit des biens

- Quentin Prim, Docteur en droit, Université de Bordeaux, France

Le droit à l'épreuve des faits : l'exemple des contrats d'arrangements préalables de services funéraires

- Mélanie Samson, Professeure, Faculté de droit, Université Laval, Canada

Vendredi, 24 juin – Friday, June 24th

9 h – 10 h : LES FAITS ET LE DROIT : PERSPECTIVES DOCTRINALES / FACTS AND LAW: THEORETICAL PERSPECTIVES (SÉANCES PARALLÈLES / PARALLEL SESSIONS)

Salle #1 / Room #1 : Amphithéâtre Léon Duguit

La norme constitutionnelle dans la pensée de Jorge Carpizo, entre les faits et le droit

- Fernando Arguijo Hoyo, Doctorant, Université de Bordeaux, France

Et si le questionnement des rapports entre les faits et le droit révélait les écueils de la production scientifique dans la discipline juridique?

- Clotilde Aubry de Maromont, Maîtresse de conférences en droit privé, Université de La Réunion, Centre de Recherche Juridique, France

Salle #2 / Room #2 : Salle de conférence

Le juge et son estomac : retour sur un mythe du réalisme juridique américain

- Matthieu Gaye-Palettes, Doctorant, Université Toulouse 1 Capitole, France

Entre professional law et political law. L'exportation de la tradition romano-germanique en terres brésiliennes

- Rafael Suguimoto Herculano, Chercheur associé au Max-Planck-Institut für Rechtsgeschichte und Rechtstheorie, Allemagne

10 h – 10 h 30 : Pause café – Coffee Break

10 h 30 - 11h 30 : SÉANCES PARALLÈLES / PARALLEL SESSIONS

Salle #1 / Room #1 : Amphithéâtre Léon Duguit

LA DIMENSION POLITIQUE DES FAITS / THE POLITICAL DIMENSION OF FACTS

Quid juris, quid facti et séduction politique. Pour aborder l'oubli de la justification transcendantale des fondements politiques

- Lény Escobar, Doctorant, Institut de recherche Montesquieu, Université de Bordeaux, France

La doctrine constitutionnelle française face aux affaires politiques : l'exemple de « l'affaire Benalla » et de l'audition comme témoin de Nicolas Sarkozy dans « l'affaire des sondages de l'Élysée »

- Sacha Sydoryk, Docteur en droit public, Enseignant-chercheur contractuel, Università di Corsica, France

Salle #2 / Room #2 : Salle de conférence

**ENJEUX JURIDIQUES ET ÉPISTÉMOLOGIQUES LIÉ À LA PREUVE DES FAITS : LES COUTUMES ET LA RELIGION /
LEGAL AND EPISTEMOLOGICAL ISSUES RELATED TO THE PROOF OF FACTS : THE CASE OF CUSTOMS AND
RELIGION**

Prouver la coutume en droit camerounais ou l'épreuve de la distinction du fait et du droit

- Yvette Rachel Kalieu Elongo, Professeure, Université de Dschang, Cameroun

Conflits de catégorisations à partir d'interprétations contrastives portant sur l'évocation du référentiel islamique en rapport à une série de "faits" : Analyse de l'interconnexion entre l'arène juridique, médiatique et militante

- Irene Lizzola, Doctorante, Laboratoire LAM, Sciences Po Bordeaux, France

11 h 30 – 13 h 30 : Déjeuner / Lunch

13 h 30 – 15 h 15 : LA DIMENSION POLITIQUE DES FAITS / THE POLITICAL DIMENSION OF FACTS

Amphithéâtre Léon Duguit

Les tensions entre la nature et le droit; l'exemple du droit civil québécois de la filiation à travers le temps

- Anne-Marie Savard, Professeure agrégée, Université Laval, Canada

Le juge, le fait et le droit : comment considérer la méthode de jugement?

- Garance Navarro-Ug , Docteure en droit public rattach e   l'IRJS (Paris 1) et au CESPra (EHESS), France

L' tat de droit au sein de l'UE. Une illustration de la fragilit  de la fronti re entre fait et droit

- Louise Fromont, docteure en droit, charg e de recherches au Fonds national de la recherche scientifique belge et charg e d'enseignement   l'Universit  libre de Bruxelles, Belgique
- Arnaud Van Waeyenberge, professeur   HEC Paris / Universit  Libre de Bruxelles et membre du Centre Perelman (ULB), Belgique

15 h 15 – 15 h 45 : Pause / Break

**15 h 45 – 17 h 15 : LES FAITS COMME MESURE, COMPR HENSION ET « INTELLIGENCE » DU DROIT / ACTS AS
A MEASURE, COMPREHENSION AND "INTELLIGENCE" OF LAW**

Amphith atre L on Duguit

La loi  tay e par des faits au d fi des faits controvers s

- Alexandre Fl ckiger, Professeur, Facult  de droit, Universit  de Gen ve, Suisse

L'appr hension s lective et  volutive des faits : une limite au d veloppement de l'intelligence artificielle en droit?

- Alex Chauvet, docteur en droit de l'Université de Bordeaux, Centre d'Études et de Recherches Comparatives sur les Constitutions, les Libertés et l'État, France

Du fait au droit via les relations juridiques

- Emmanuel Jeuland, Professeur agrégé, Paris 1, France

17 h 15 – 17 h 45 : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AIMJ / IALM GENERAL ASSEMBLY

20 h : Diner du colloque / Conference Diner